Zeitschrift: Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =

Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss

Entomological Society

Herausgeber: Schweizerische Entomologische Gesellschaft

Band: 8 (1888-1893)

Heft: 8

Artikel: De quelques orthoptères nouveaux

Autor: Pictet, A. / Saussure, Henri de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400510

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De quelques orthoptères nouveaux.

Par MM. Alph. Pictet et Henri de Saussure.

Tribu des Pamphagiens. Genre Pamphagus Thunb.

1. P. Saharae, n.

Pallidus vel rufescens, albido et nigro tessellatus. Antennis gracilibus, apice submonoliformibus. Pronoto ruguloso, antice angulato, postice subexciso, carina haud elevata. Elytris haud albo marginatis. Prosterni tumore rotundata, laeviuscula, antice rotundata, haud emarginata. Femoribus posticis intus pinnatis, nigro-maculatis; carinula supra haud sulcata; tibiis posticis intus et supra pallide coeruleis, spinis flavidis, internis latere interno nigro-coeruleo maculato; aroliis tarsorum latiusculis, quam ungues brevioribus. O Q.

			Ç	♂
Long.	du	corps	69	49 mill.
"	27	pronot.	13	10 "
"		fem. post.	25	21 "
77		그리고 하다 보다가게 된 사람이 뭐 되다고 하다.	10	10 "

Très voisin du P. Hespericus, Ramb.: de taille un peu moins grande, offrant du reste la même structure; le thorax, également ruguleux et chiffonné comme dans cette espèce. La carène occipitale s'arrêtant au milieu de l'écusson du vertex; les carènes latérales de la face prononcées, et la face ruguleuse et ponctuée. Antennes un peu aplaties en dessus, devenant submonoliformes dans leur seconde moitié.

Le goître du prosternum médiocrenent convexe, lisse ou

ponctué, son bord antéreur arrondi ou tronqué-arrondi.

Pronotum un peu angulaire en avant, faiblement sinué en arrière, offrant de chaque côté en arrière une faible carène oblique s'arrêtant sur le sillon moyen; la carène dorsale peu élevée, faiblement arquée, non sillonnée, fortement coupée vers le quart postérieur par le sillon typique.

Elytres étroits, arrondis au bout, non bordés de blanc.

Pattes pointillées de brun; fémurs postérieurs granulés en dessus, leur carène peu saillante, la face interne blanche, pennée, offrant quatre rangées de gros points noirs. Tibias postérieurs bleus a leur face supérieure et interne; leurs épines jaunes a pointe noire, celles de la rangée interne bleu-foncé ou rouges a la face interne; la façe interne du tibia passant

au blanc et offrant à la base des épines de grosses taches d'un bleu noir. Carène dorsale de l'abdomen faible, offrant avant l'extrémité de chaque segment un faible tubercule, au moins chez les mâles.

Habite: l'Algérie sud; Biskra.

Cette espèce semble en différer du *P. Hespericus*, Ramb. par les formes de son prosternum dont le goître n'est pas caréné ni tuberculé, ni échancré en avant; par ses fémurs postérieurs dont la face interne, n'est pas réticulée; par ses tibias postérieurs qui sont bleus, tandis que chez le *P. Hespericus* ils sont d'un carmin pourpre.

La livrée toujours variable offre ou général des lignes brunes aux bords antérieur et postérieur du pronotum et au

bord inférieur des segments abdominaux.

2. P. Foreli, n. (fig. 1).

Griseo et fusco variegatus; facie sinuata. Pronoto valde carinato, supra grosse subtuberculato ac utrinque inter sulcos tuberculo compresso prominulo; marginibus albidis, anteriore et posteriore nigro-lineatis et verruculosis; antice valde angulato, postice truncato. Elytris rufescentibus, margine superiore albescente. Femoribus posticis intus pinnatis, rufo-punctatis, carina superiore subtilissime serrulata; tibiis posticis spinis flavis apice nigris armatis, latere interno circum spinas nigro-maculato. S

Long. du corps 29 mill.

" " pronot. 6,5 "
" fem. post. 16 "

Très rugueux; antennes d'environ 17 articles, déprimées, plates en dessus, convexes en dessous, les articles devenant submonoliformes après le milieu. Tête granulée, offrant en arrière des yeux des rugosités en forme de carinules saillantes et rayonées; la côte faciale sinuée au dessous de l'ocelle et très étranglée. Yeux elliptiques, de même longueur que

les joues au dessous d'eux.

Pronotum très court, peu comprimé; le bord postérieur tronqué, marqué de blanc et de noir, couvert de granulations éparses et en dessus de grosses verrues; la carène subélevée, presque droite, non sillonnée en dessus, offrant une série de points, profondement coupée dans son quart postérieur par le sillon typique. Les côtés parcourus dans toute leur longueur par une forte côte oblique; celle-ci coupée par les sillons; les flancs offrant entre les deux sillons postérieurs un tubercule comprimé et horizontal. Les bords épais, l'antérieur avancé angulairement, le postérieur obtusément échancré, tous blancs; l'antérieur et

le postérieur offrant de chaque côté 7—8 callosités verruqueuses, allongées et noires; l'inférieur ponctué de noir.

Le goître du prosternum large, obsolètement subcarinulé; les carinules portant deux verrucules obsolètes; le bord antérieur

portant deux dents et sinué entre les dents.

Métanotum et les premier et deuxième segments de l'abdomen fortement carénés en dessus et offrant deux côtes latérales; le reste de l'abdomen vu de profil subserrulé en dessus. Elytres médiocrement étroits, brun-roux, avec le bord antérieur

en partie et le bord apical plus pâles.

Pattes assez grêles; les antérieures ponctuées. Fémurs postérieurs non dilatés, subbifasciés de brun en dehors; ses carinules saillantes, la supérieure non élevée en crête, très finement et obsolètement serrulée; la face externe, au moins dans sa partie supérieure et apicale obsolètement pennée et pointillée, les aires supérieures et inférieures densément et finement granulées de blanc; l'aire interne obsolètement pennée et offrant une série de point rouges.

Tibias postérieurs armés de deux rangées de 9 épines à pointe noire; la face interne tachée de noir autour de la base des épines. Les lobules entre les griffes ovales et plus courts

que les griffes.

Habite: Gabès (Afriq. Sept.), (capturé par le Dr. A. Forel).

Ce Pamphagus et fort éloigné de toutes les autres espèces africaines. Il a un facies sui generis qui tient à son pronotum très court, assez plat en dessus vu la forte saillie de côtes latérales,

à ses gros tubercules et à ses fortes rugosités dorsales.

Ou pourrait le placer dans le voisinage du *P. hespericus*, mais celui-ci et beaucoup moint tuberculé, et la face interne de ses fémurs est plutôt réticulée que pennée. Le goître du prosternum se rapproche de celui des Ocnerodes. Les élytres arrondis au bout ne sont pas distinctement bordés de blanc, mais cela pourrait être chez certains sujets.

Tribu des Stenopelmatiens. Genre Deinacrida, White.

L'espèce qui suit oblige de modifier la diagnose de ce genre. Les joues ne sont pas toujours bordées de carènes; le pronotum offre quelquefois deux petits tubercules dentiformes; les fémurs postérieurs sont parfois mutiques au dessus; les tibias postérieurs portent outre leurs éperons 4 épines de chaque côté, mais par variété ou en trouve quelquefois 5 au bord interne et 3 seulement au bord externe; le front n'est pas toujours caréné ni sillonné.

1. D. Maori, n. (fig. 2).

Flavo-testacea. Capite nigro-vario, cranio nigro, lineis 2 testaceis; fronte ad faciem planata, nec carinata nec sulcata; genis haud carinato-marginatis. Pronoto transverso, disco fusco-nigro vel testaceo-lineolato, limbo circumcirca, angulis posticis nullis. Pedes breves pro genere; femoribus posticis extus nigro-tessellatis margine supero mutico, infero 3:5 spinuloso; tibiae posticae normale utrinque 4 spinosae; tibiae intermediae superne teretiusculae, plerumque spina armatae. Abdomine superne nigro-castaneo, segmentis vitta transversali testacea angusta premarginali, utrinque dilatata. Q Ovipositore breviusculo. — Capite et mandibulis quam in speciebus reliquis minus productis; cercis teretiusculis.

29 mill. Long. du corps 24 de la tête 12,511 5,5 , 5,5du pronotum des fem. post. 11,5 11,5 " "tibias " 12,5 12 de l'oviscapte 13

Tête noire en dessus avec deux lignes testacées obsolètes s'étendant des orbites à l'occiput; le crâne poli; la face fasciée de brun, en particulier de chaque côté des fossettes antennaires; chaperon testacé avec deux impressions brunes; labre brun, ou testacé; palpes testacés; mandibules noires, au moins au bout. Le front non caréné mais offrant entre les antennes une sorte de facette aplatie, ovale, au lieu d'une fossette bordée faisant suite à la carène comme dans les autres espèces. L'écusson facial non caréné au sommet au dessus de l'ocelle; les joues arrondies, leur face non carénée de chaque côté.

Pronotum non rugueux, noir, bordé de testacé sur tout son pourtour; la bordure plus ou moins pointillée de brun, étroite en arrière, la bande noire médiane souvent déchiquetée et tachée de testacé. Lobes latéraux plus obliques que dans les autres espèces. (Leur bord inférieur n'est à peu près droit que dans sa première moitié, dans sa seconde moitié il remonte directement en arrière, en sorte que l'angle postérieur est plus obtus que chez la *D. thoracica*, White.)

Pattes testacées, moins longues que chez les autres espèces. Fémurs très comprimés et tachetés d'assez grandes taches brunes. Tibias des deux premières paires courts, armés en dessous de quatre paires d'épines fortes et assez rapprochées; les éperons de même grandeur que les épines; tibias intermédiaires de la longueur des fémurs, souvent avec une épine en dessus; tibias

postérieurs grossièrement ponctués en dessus, armés au bord, externe de 4 épines; les épines internes plus grandes que les externes et au nombre de 4 à 5. Tarses courts, leurs articles très ramassés; le lobe inférieur du troisième article court, baucoup moins long que chez la thoracica; le talon des griffes très petit. Fémurs postérieurs armés en dessus au bord externe de 3: 4 petites épines, leur face externe marquetée de taches brunes transversales.

Mésonotum noir ou marbré de testacé, avec une bande préapicale testacée et le bord obscur, gris-brun. Métanotum et 1^{er} segment de l'abdomen noirs, avec une bande préapicale testacée élargie sur les côtés, pointillée de brun, et le bord apical gris-brun. Le deuxième segment de l'abdomen offrant de chaque côté a son bord antérieur une dixaine de stries noires espacées formées de petit coups de burin en sillon; les deux derniers segments noirs, bordés de testacé sur les côtés. Parties inférieures du corps testacées, pointillées de brun.

Q. Cerci un peu comprimés en dessous, point déprimés; plaque suranale obtusément échancrée, ses angles un peu tournés en dehors et très arrondis. Oviscapte peu allongé assez

robuste.

J. Tête allongée; le front entre les antennes aplati autour de l'ocelle, non caréné au dessus; la face en dessous des antennes non excavée, non radiée, mais un peu chiffonnée. Mandibules fortes, larges, armées de deux dents triangulaires; leur extrémité moins crochue et plus large que chez les autres espèces, légèrement recourbée en arrière. Cerci styliformes, aigus. Plaque sous-génitale échancrée; les styles assez courts, comprimés comme chez la D. ligata.

Dans les variétés la livrée tend à s'effacer, la tête et le

thorax passant souvent au ferrugineux.

Cette espèce est la moins grande du genre, on la distinguera facilement à sa livrée, à la brièveté de ses pattes, à la forme de son pronotum; le \mathcal{J} a la tête moins prolongée et des mandibules moins longues et moins crochues.

Habite: La Nouvelle Zélande.

Genre Onosandrus, Stal.

1. 0. puncticeps, n. (fig. 3).

Nigra. Capite crasso, antice planato, ubique punctato; verticis apice late depresso. Pronoto rugulato, bisulcato, secundum marginem anticum subcanaliculato; lobis lateralibus longioribus quam altioribus; margine infero recto. Pedibus crassis, spinis testaceis; femoribus brevibus, gracilibus; tibiis anticis calcaribus

internis maximis; tibiis posticis calcaribus internis 2 longiusculis, spinis marginis externi paucis. Lamina infra-genitali transversa, sinuata, utrinque rotundato-lobata. &

Long. du corps 29 mill.

" " pronot. 7 "
" fem. post. 16 "

Insecte noir, testacé en dessous, aux formes trapues, à peine comprimé. Tête très arrondie en dessus, partout fortement ponctuée, partagée par un fin sillon, plus prononcé en avant; la partie antérieure du vertex tombant perpendiculairement et formant une sorte d'écusson elliptique transversal, aplati et enfoncé supérieurement par rapport à la convexité du vertex; le front entre les antennes très large, séparé de l'extrémité du vertex par une sorte de sillon transversal interrompu au milieu. Les fossettes antennaires très peu prononcées; le labre bordé de testacé; la bouche testacée.

Pronotum rugulé, bordé en arrière et sur les côtés, offrant de chaque côté un sillon oblique prononcé, le bord antérieur longé par un sillon en gouttière vague; les lobes latéraux plus longs que larges, formant en avant et en arrière un angle obtus, leur bord inférieur droit ou horizontal, seulement un peu oblique dans son tiers postérieur, mais non arqué.

Pattes trapues; fémurs des deux premières paires aplatis et bordés en dessous; les antérieurs, sensiblement plus larges que les intermédiaires. Tibias antérieurs offrant au bord antérieur deux épines; l'éperon apical de ce bord très grand et robuste, aplati et bordé en dessous; les deux éperons du bord interne très grands et robustes, aplatis et bordés en dehors, au moins du double plus longs que les éperons du bord externe. Tibias intermédiaires armés en dessus de 2:3 épines; l'éperon postérieur court, le plus grand. Pattes postérieures courtes; fémurs peu allongés, sans partie grêle à l'extrémité, fort peu renflés à la base, inermes en dessous. Tibias robustes pour le genre, comprimés, armés en dessous de 3 à 4 petites épines au bord externe seulement, offrant en dessus 6:4 épines courtes: les quatre du bord externe très petites; toutes les épines des pattes rousses on testacées; éperons courts, subégaux sauf les deux supérieur-internes qui sont allongés, le supérieur un peu plus long que le mitoyen.

Abdomen un peu rugulé, surtout au bord inférieur des segments.

♂. Plaque suranale triangulaire, les valvules anales terminées par un long processus cylindrique mousse. Cerci testacés, à extrémité mousse. Plaque sous-génitale large et transversale, échancrée en demi-cercle, formant de chaque côté un lobe très arrondi qui porte le style.

Cette espèce est très caractérisée par la forme obtuse de sa tête, par les pattes robustes des deux premières paires, par la brièveté des pattes de la troisième paire, dont les tibias sont également robustes et comprimés et les fémurs courts et non dilatés, enfin par la forme large de la plaque sous-génitale of

Habite: l'Afrique méridionale.

Obs. Cette espèce forme une sorte de passage au genre nasidius, St. Chez le C. opacus, Br. les cerci sont plus longs et aigus; les styles des valvules anales sont atténuées au bout; la plaque sous-génitale est comprimée sur les côtés, allongée, profondément bifide, soit prolongée en deux branches cylindriques qui portent les styles à leur extrémité.

\mathbf{n} . 2. 0. femoratus, \mathbf{n} .

Fulvo-testaceus. Capite rugulato; vertice supra antennas ovato-producto, planulo; fronte inter antennas dentiformi. Pronoto utrinque sulco medio impresso; lobis lateralibus duplo longioribus quam altioribus, margine infero leviter arcuato. Femoribus anticis latiusculis; posticis basi valde incrassatis, apice gracilibus, subtus inermibus, tibiis posticis sat validis, fortiter spinosis, calcaribus parum inaequalibus. Ovipositore arcuato. Q

Long. du corps 19,5 mill.

" " pronot. 7 "
" fem. post. 18 "
" de l'ovisc. 12,5 "

Q. Corps de forme trapue, peu comprimé, d'un jaune testacé. Tête faiblement allongée, finement ponctuée en dessus; le crâne très convexe; la partie antérieure du vertex perpendiculaire et formant au dessus des antennes une protubérance ovoide, aplatie, à bords vifs, résultant de la profondeur des excavations supra-antennaires, lesquelles s'étendent bien plus haut que les yeux, la protubérance ressérée à la base; la face sous les antennes courte et transversale, offrant au dessus du chaperon une facette en triangle large; le front entre les antennes caréné, séparé de la protubérance surantennaire par une pointe noire.

Pronotum peu bossué, offrant de chaque côté au milieu de sa longueur un sillon presque perpendiculaire, finement ourlé en arrière et sur les côtés, n'offrant pas de sillon prémarginal au bord antérieur; ses lobes latéraux presque du double plus longs que larges, à bord antérieur arqué. Pattes

longues; les fémurs des deux premières paires assez larges; les intermédiaires arrondis en dessous; ceux de la troisième paire fortement renflés en jambon et terminés par une partie grêle aprés le milieu, arrondi en dessus et offrant au milieu deux rangées de très courtes épines; les bords inférieurs inermes, l'interne légèrement crénelé vers la base; leur face externe fortement pennée en sillon. Tibias antérieurs portant en dessus une seule épine au bord interne; tibias intermédiaires quadriquêtres, portant ou dessus 3:4 épines; tibias postérieurs peu comprimés, triquêtres, en dessous arrondis mais portant au bord externe 4:5 petites épines, les bords supérieurs carénés, armés d'assez grandes épines, 8:7; les éperons robustes, les quatre supérieurs peu inégaux, les internes atteignant presque le bout du métatarse.

Plaque sous-genitale, en triangle large, tronqué-subéchancrée.

Oviscapte médiore, grèle, assez arqué, moins long que le fémur postérieur.

Habite: Les Indes orientales.

3. 0. maori, n. (fig. 4).

Nigro-castaneus, testaceo-maculatus; fastigio verticis rotundato, apice subangulato. Pronoti lobis lateralibus valde longioribus quam altioribus. Femoribus posticis subtus muticis; tibiis intermedis supra 3:4 spinosis; posticis breviter spinosis, calcaribus internis 2 aequilongis, metatarso brevioribus. Ovipositore femori aequilongo.

Long. du corps 14 mill.

" " pronot. 5 "
" fem. post. 11 "
" de l'ovisc. 11 "

D'un brun châtain, en dessous brun-testacé. Tête médiorement allongée, passant souvent au testacé; antennes brunestestacée, devenant noires en dessus vers la base; palpes testacés; les ocelles très distincts. Le vertex vu de profil plus angulaire et moins arrondi que chez le Saussurei; sa protubérance plus étranglée à sa base par les fossettes antennaires, s'atténnant en avant et le joignant au front par un angle droit.

Pronotum voûté, offrant de chaque côté et en dessus des plaques ou dessins testacés; les lobes latéraux baucoup plus longs que hauts, au moins du double, s'atténnant graduellement en arrière, leur bord inférieur un peu ascendant en arrière. Lobes du mésosternum triangulaires, non prolongés en forme de corne; ceux du métasternum obtus et courts, formant des angles droits.

- Q. Pattes médiocrement grêles; fémurs médiocrement renflés, pectinés en dessus seulement, non doublement. Tibias postérieurs arrondis en dessous, offrant après le milieu une petite épine sur chaque bord; l'épine externe plus basse que l'interne; les bords supérieurs nettement carènés, portant chacun 10 à 12 épines courtes, plus courtes que chez le Saussurei. Plaque sousgénitale triangulaire, à pointe vive. Cerci noirs à pointe jaune; oviscapte de la longueur du fémur postérieur, assez robuste, fortement épaissi dans son premier tiers.
- J. Les mâles ont les fémurs postérieurs fortement dilatés. Nous ne connaissons que des larves, avec la plaque suranale fortement partagée par une échancrure en forme de V, placée entre deux lobes triangulaires arqués; la plaque sous-genitale carrée, plate, portant ses styles à ses angles.

Cette espèce se rapproche du O. Saussurei, Br.; elle en diffère par son oviscapte renflé à la base; les lobes latéraux du pronotum baucoup plus allongés et moins hauts; le vertex plus court et moins arrondi en avant; ses lobes sternaux notablement moins prolongés et les épines des tibias postérieurs plus courtes.

Habite: La Nouvelles Zélande.

Genre Pharmacus, n.

Formes grèles; tête perpendiculaire, à vertex incliné et portant un rostre court fendu et bidenté, dirigé en avant; son prolongement interantennaire très étroit en forme de dent spiniforme, n'atteignant pas le vertex. Antennes fortes, poilues, o' distantes à leurs insertions. Yeux ovoïdes, à bord interne droit.

Pronotum très vôuté, comprimé, à bord antérieur arqué, avancé sur l'occiput, à bord postérieur transversal, à angle postérieur droit ou subaigu, arrondi au bout. Le sternum assez large.

Pattes longues et filiformes, ciliées, sauf les fémurs, qui sont un peu renflés dans leur première moitié. Hauches écartées les unes des autres; les antérieures armées d'une épine à leur bord antérieur. Tibias des deux première paires inermes en dessus, armés en dessous de quelques épines dans leur seconde moitié. Fémurs postérieurs grêles et linéaires dans presque toute leur seconde moitié, armés de rares épines à leur bord interne; tibias postérieurs armés dans toute leur longueur

d'assez fortes épines, terminés par 4 éperons; les deux supérieurs plus longs que les inférieurs; en dessous les tibias arrondis et armés de quelques épines à l'extrémité; les deux premiers articles des tarses postérieurs terminés en dessus par deux épines courtes.

Plaque suranale assez grande et arrondie; cerci la dépassant, quoique médiocres. Plaque sous-génitale plus longue que le pronotum, de profil lancéolée, paraissant triangulaire en dessous, finement carénée; l'extrémité entièrement comprimée en forme de lame triangulaire et offrant en dessus comme une plaque horizontale appliquée sur la lame, de forme elliptique. Styles insérés avant le milieu de la plaque, grands, cylindriques, mousses au bout.

Ce genre se rapproche boucoup des *Pachyrhama*, Br.; il en différe notablement par ses antennes et ses hanches écartées, par l'absence d'épine apicale au bout des fémurs antérieurs, par le rostre bidenté du vertex, par la grosseur des antennes, la

grandeur des cerci et de la plaque sous-génitale.

1. P. montanus, n. (fig. 5).

Ater, subtus testaceus. Tibiis anticis subtus utrinque 3-spinosis; posticis margine interno spinulis 1:2. Tibiis posticis subtus apice spinis 3 testaceis. Lamina supra-anali magna, rotundata; lamina infra-genitali a latere cultriformi, elongata, apice lamellari, compressa, supra anguste elliptica; stylis magnis.

Long. du corps 11 mill.

" " pronot. 3,5 "
" " fem. post. 10 "

J. Insecte entièrement noir; la tête et le premier article des antennes en dessous châtains; mandibules et leurs articulations testacées, tachées de brun; sternum et ventre testacés. Bords latéraux du pronotum finement ourlés, presque droits ou subsinués, leurs angles antérieurs obtus, à angles arrondis. Fémurs des deux premières paires inermes en dessous; fémurs postérieurs offrant au bord interne 1 à 2 très petites épines. Tibias des deux premières paires armés à partir du milieu de trois paires d'épines assez petites, testacées, y compris la paire apicale. Tibias postérieurs aplatis en dessus, à arêtes carénées, armés chacun de 16 à 18 épines noires à pointe rousse; l'éperon supérieur-interne n'atteignant pas au milieu du métatarse; en dessous les tibias armés à l'extrémité de 3 épines testacées dont 2 au bord externe. Tous les métatarses roussâtres.

Plaque sous-génitale un peu rugulée en dessous, en dessus la plaque elliptique qui en forme la seconde moitié, subexcavée, subponctuée, tronquée à sa base, puis échancrée ou fendue obliquement de haut en bas; la partie basilaire qui la précède partagée par une cannelure et terminée par deux moignons arrondis et divergents.

Habite: La Nouvelle Zélande; Mont Cook récoltée par Mr.

Maoring à une hauteur de 7000 pieds.

Nous possédons une larve of qui semble devoir rentrer dans le même genre, mais offrant les différences suivantes:

Le corps d'un jaune testacé, brunâtre en dessus. Antennes fortes, annelées de brun avec de petits anneaux jaunes de distance en distance. Pattes moins longues; fémurs postérieurs plus renflés, n'offrant de grèle que tout au plus leurs tiers apical, le bord interne-inférieur armé d'une forte épine avant l'extrémité. Epines des tibias postérieurs très courtes. Tibias antérieurs et intermédiaires ayant leurs bords inférieurs brièvement ciliés mais sans épine distincte. Pattes et cerci marquetés de brun.

Genre Raphidophora, Serv.

1. R. picea, Serv., Brunner? (fig. 6).

Supra fusca, subtus testacea. Pronoti lobis lateralibus rotundatis. Pedibus anticis gracilibus, compressis. Femoribus posticis valde incrassatis, subtus muticis; calcare supero tibiarum quam metatarsus longiore.

Long. du corps 46 mill.

" " pronot. 10 "
" fem. post. 38 "
" tibia " 33 "
" tarse " 12 "
" de l'ovisc. 21 "

Grande espèce, d'un brun marron en dessus, testacé en dessous. Antennes ayant plus de deux fois la longueur du corps. Le crâne brun; l'occiput avec une tache pâle; ocelles jaunes très distincts.

Pronotum voûté; ses lobes latéraux plus larges que hauts, fort arrondis, le bord antérieur se continuant avec l'inférieur sans former aucun angle, le bord postérieur subsinué, formant avec l'inférieur un angle obtus; l'inférieur un peu réfléchi. Bords inférieurs des méso- et métanotum également ourlés, et arrondis en avant.

Fémurs des deux premières paires comprimés, grêles; l'épine apicale médiocre, de la grandeur des épines des tibias. Tibias antérieurs en dessous pubescents, armés au bord interne de 1 épine médiane et à l'externe de 3 épines pubescentes

(sans compter les éperons). Tibias intermédiaires armés en dessous de trois paires d'épines et en dessus de 2:2 épines. Fémurs postérieurs très fortement renflés et bombés jusqu'au delà du milieu; leurs bords inférieurs mutiques. Tibias postérieurs inermes à leurs base; leur grand éperon dépassant le deuxième article du tarse; métatarse portant en dessus 4 spinules, son épine apicale atteignant au bout du deuxième article du tarse. L'extrémité des fémurs postérieurs et la base des tibias, bruns.

Oviscapte roussâtre, médiocre, obtus au bout, à bords entiers, ayant à peu près les trois cinquièmes de la longueur du fémur postérieur. Plaque suranale parabolique, arrondie;

plaque sous-genitale en triangle aigu.

Cet insecte semble offrir tous les caractères du R. picea Br., sauf toutefois que sa taille est notablement supérieure.

Habite: Java.

Tribu des Gryllacriens. Genre Gryllacris.

1. Gr. fumigata, De Haan, Brunner (fig. 7).

Sat gracilis, compressus, flavo-testaceus, vittis 2 sub oculis; pronoti margine, genubus, tibiis basi et apice, spinis pedum, tarsisque, nigris; elytris fumosis margine anteriore late hyalino; alis nigris, maculis diaphanis conspersis, venulis transversis hyalinis; femoribus posticis subtus utrinque spinosis; lamina supraanali or spinis depressis corneis cultriformibus 2, lamina infragenitali subincisa, stylis longis corniformibus instructa.

Long. du corps 33 mill.

" " pronot. 6,5 "

" fem. post. 17,5 "

" de l'élytre 37 "

Larg. " 12 "

Asses grêle. Corps comprimé, d'une jaune testacé. — Tête plus haute que large. L'extrémité du vertex du double plus large que le premier article des antennes, ses bords subcarénés. Le front entre les antennes avec un léger aplatissement ovalaire. Ocelles nuls. Bord interne des fossettes antennaires noir. Sous chaque oeil une bande noire se continnant sur les mandibules; le bord postérieur de celles-ci pâle. Palpes maxillaire noirs, testacés à leur base. Antennes noires à partir du 2ème article, devenant toujours plus pâles jusq'au bout.

Pronotum bordé de noir sur l'ourlet; son milieu un peu sillonné en largueur; le disque offrant deux taches brunes obsolètes en arrière du milieu. Lobes latéraux ayant les angles très arrondis; le bord postérieur subsinné; le bord inférieur peu arqué, remontant en avant; la dent de l'angle postérieur testacée.

Elytres assez longs, subparallèles, subhyalins, à nervures testacées-brunes. Presque tous le champ discoidal, sauf sa base, enfumé. La veine médiane ramifiée au bout, souvent divisée et rebouclée au milieu. Les veinules du champ anal obliques d'avant en arrière et de dedans en dehors. — Ailes un peu plus longues que larges, d'un brun foncé à reflets noir-violacés, avec la base et des taches dans les cellules, transparentes; les vei-

nules transverses finement hyalines.

Pattes testacées, avec les genoux, base et extrémité des tibias, tarses, bords inférieurs des fémurs postérieurs, et épines des tibias, noirs. Tibias des deux premières paires portant 4 paires d'épines, diminuant de grandeur de la première à la dernière; leurs éperons courts. Fémurs postérieurs armés sur chacun de leurs bords de 7—8 épines; tibias un peu plus larges en dessus que de profil, armés de 6:7 épines. Tarses testacés en dessous sauf au dernier article. Griffes noires, rousses au bout.

Abdomen pubescent en dessous; les plaques ventrales noires. Plaque suranale of en forme de calotte, carénée, portant deux grandes épines cornées rousses, déprimées, triangulaires-cultriformes. Cerci testacés. Plaque sous-génitale transversale, carénée, subéchancrée au milieu, portant deux grands styles testacés pubescents, en forme de cornes, un peu arqués, larges et déprimés à la base.

Habite: Java.

2. Gr. atriceps, n. (fig. 8).

Crassa, tota aurantio-testacea; antennis et capite atris, macula quadrata frontali et maculis minoribus 2 verticis aurantiacis, palpi testaceis. Pronoto valde sulcato, margine anteriore laevisculo, angulis posticis sinuatis. Elytris hyalino-testaceis, venis campi marginalis fuscis. Alis obtusis, hyalino-nebulosis, venulis transversis fuscis. Pedibus crassis, femoribus subtus 3:2 nigrospinosis. Ovipositore elongato apice obtuso, rotundato; lamina infra-genitali bilobata.

Long. du corps 24 mill.

" " promot. 6,5 "

" " fem. post. 12 "

" de l'ovisc. 19 "

De forme trapue, peu comprimé, d'un orangé testacé sans taches. Tête en devant orbiculaire, aussi large que haute sauf les mandibules, entièrement noire avec une belle tache jaune,

presque carrée entre les antennes et deux taches ovalaires plus petites au dessus de angles de cette tache, écartées l'une de l'autre sur l'extrémité du vertex. Le vertex se joignant au front par un sillon transversal droit, du double plus large que le premier article des antennes. Antennes noires. Pronotnm ayant son bord antérieur subsinué, ses angles latéraux à cause de cela fortement prononcés quoique arrondis, non rugulés; ses sillons profonds, le sillon postérieur l'étant un peu moins en dessus; la surface faiblement bosselée, offrant sur son milieu une sorte de sillon longitudinal peu prolongé; l'espace entre les sillons de chaque côté formant une légère bosse piriforme jaune-clair; l'angle postérieur des lobes latéraux sinué au dessous de la dent.

Elytres amples, membraneux avec les nervures de la couleur du corps; celles du champ marginal d'un brun roux sauf à l'extrémité. Ailes en triangle arrondi, notablement plus longues que larges, très obtuses, nébuleuses avec les veinules transverses brunes; l'extrémité taillée en angle droit-arrondi.

Pattes de la couleur du corps, très robustes; fémurs postérieurs courts, dilatés à la base, sans partie grèle apicale, leurs bords inférieurs inermes dans leurs première moitié, armés dans leur deuxième moitié d'épines noires: 8 externes, 3 internes.

Plaque sous-génitale transversale, échancrée, bilobée; ses lobes arrondis. Oviscapte beaucoup plus long que le fémur postérieur, à valves apicales ovalaires, arrondies, très obtuses au bout.

Habite: Les Indes orientales.

Cette espèce viendrait se placer dans le même groupe que le G. atrata, Br.

3. Gr. brahmina, n. (fig. 9).

Compressa, omnino testaceo-ferruginea. Capite quam pronotum paulo latiore; maculis ocellaribus 3 flavis; verticis apice scapo antennarum duplo latiore, a fronte sulco transversali sejuncto. Pronoto nitido, disco subtumido, sulco anteriore profundo, posteriore, obsoleto. Elytris et alis subhyalinis, venis ferrugineis. Femoribus posticis apice parum anguste productis, subtus 4:8 spinosis, margine interno tantum tertia parte basali mutico. Ovipositore arcuato, apice attenuato, hebetato-acuto, utrinque impresso; lamina infra-genitali transversa, in medio arcuatim excisa.

Long.	du	corps	$egin{array}{c} \mathbb{Q} \ 24 \ ext{mill.} \end{array}$
'n		pronot.	$6^{1/2}$ $_{n}$
"	17	fem. post.	17 "
27	de	l'ovisc.	17 "

Corps médiocrement trapu, un peu comprimé, d'un roux ferrugineux, luisant. Tête plus large que le pronotum, ovoïde en devant; le vertex se joignant au front par un sillon transversal, son extrémité du double plus large que le premier article des antennes, et portant deux grandes taches ocellaires jaunes rapprochées l'une de l'autre; le front portant une grande tache ocellaire presque ronde; antennes de la couleur du corps.

Pronotum petit, lisse, un peu comprimé, à bord antérieur convexe, non bisinué et à angles antérieurs obtus, à peine arrondis; le sillon antérieur en gouttière profonde, le sillon postérieur très faible, effacé en dessus; le disque en dessus convexe, légèrement bossu; les lobes latéraux peu fortement réfléchis, les angles

postérieurs non sinués.

Elytres membraneux, avec les nervures ferrugineuses; l'extrémité peu obtuse, terminée en pointe parabolique. Ailes notablement plus longues que larges, hyalines, nébuleuses, avec toutes leurs nervures ferrugineuses; l'extrémité peu obtuse, arrondie. Pattes assez grêles; tibias antérieurs armés en dessous de 5:5 épines. Fémurs postérieurs médiocrement renflés, presque sans partie grèle à l'extrémité, armés en dessous de 4:8 épines à pointe noire; le bord externe inerme dans son premier tiers.

Plaque sous-génitale en triangle large arrondi au bout, densément ponctuée, arrondie de chaque côté en arrière, offrant au millieu une échancrure en arc de cercle à bords noirâtres. Oviscapte fortement arqué, de la longueur du fémur postérieur, s'atténnant dans sa seconde moitié jusqu'à l'extrémité, n'offrant pas de valves apicales distinctes, terminé en pointe mousse, offrant de chaque côté une impression digitale; la pointe formée surtout par la courbe régulière du bord inférieur.

Habite: Les Indes orientales.

Cette espèce est voisine du G. amplipennis, Gerst. et appartient au même groupe.

4. Gr. mutabilis, n. (fig. 10).

Statura minore, flavo-testacea. Capite et antennarum primo articulo nigro, occipite et subtus testaceo; fronte et vertice macula unica flava. Pronoto macula magna nigra, frequenter testaceo-tessalato, margine postico et laterali late testaceo. Elytris et alis abdomen parum superantibus, illis transverse fusco-venulosis, his fusco-tessellatis. Genubus fuscis.

Q. Ovipositore arcuato, femoris postici longitudine.

Abdominis apice supra nigro; segmento anali subcucullato, valde sulcato; lamina infra-genitali quadrata, sinuata.

Var.: pallidior, maculis nigris evanidis.

			Q	3	
Long.	du	corps	21	18	mill.
'n	22	pronot.	5	5	"
"		fém. post.	10	8	"
"		l'oviscapte	9		"
"		l'élytre	16	14	"

Taille petite; d'un fauve testacé pâle. Tête sans les mandibules, orbiculaire, à peine plus large que le pronotum; le vertex entre les antennes ayant ses bords latéraux vifs, au moins à l'extrémité, du double plus large que le premier article des antennes; la face noire, un peu déprimée au milieu et ponctuée; le front offrant une belle tache jaune ou orangée comprenant toutes les taches ocellaires et couvrant ainsi toute la partie perpendiculaire du vertex; le premier article des antennes, le labre et les mandibules, noirs ou châtain; bouche et palpes testacés; le chaperon ayant les bords inférieur et latéraux testacés, cette couleur prolongée en triangle aigu au milieu, d'ou résulte un dessin tricuspide.

Pronotum en grande partie couvert par une tache noire ou châtain, partant du bord antérieur et laissant le bord postérieur largement libre, s'étendant sur les côtés jusque vers les angles antérieurs et portant souvent un grand nombre de taches rouges ou testacées; le bord antérieur tantôt testacé, tantôt envahi

par la tache.

Elytres dépassant peu l'abdomen, ayant une fois et demie la longueur du fémur postérieur; hyalins ou légèrement teintés de testacé au centre, avec les nervures longitudinales testacées et les veinules transversales brunes, mais non baveuses, de même que les nervures longitudinales du champ mariginal; les nervures transversales de l'aire humero-mediastine peu nombreuses et espacées, au nombre de 8 environ, la dernière seule devenant très oblique comme chez la *Gr. diminuta*.

Ailes en quart de cercle, subhyalines avec les veinules transversales couvertes de bandes brunes ou de taches baveuses brunes, tantôt irrégilièrement espacées, tantôt assez régulières

pour former des arcs bruns.

Fémurs et genoux brunis; l'extrémité des fémurs postérieurs brune avec le bord articulaire testacé; les bords inférieurs garnis d'épines brunes au nombre de 5 : 7, plus ou moins. Tibias antérieurs armés de 4 : 4 assez longues épines testacées, sans compter les deux éperons. Tibias postérieurs offrant 5 : 5 épines à pointe brune; leur extrémité souvent noire. Abdomen testacé avec la base des segments brune.

Q. Oviscapte médiocrement grèle, ferrugineux, arqué, de la longueur du fémur postérieur, s'atténnant de la base à l'ex-

trémité, terminé par des valvules triangulaires qui se dessinent en dessus à leur base par un angle arrondi. Plaque sous-génitale parabolique, échancrée angulairement, formant deux angles obtus.

- ¿. Les deux derniers segments dorsaux de l'abdomen en capuchon, noirs ou châtain; le segment anal dorsal convexe en dessus, formant à sa base presque un tubercule d'où part un sillon qui le partage profondément. Plaque sous-génitale presque carrée, moins longue que large, un peu convexe, échancrée à angle très obtus, ou subsinuée à angles arrondis, portant deux styles cylindriques.
- Var. 1: Les ornements noirs du corps sont plus au moins accentués; chez les individus les plus colorés la tête est noire, ne laissant de testacé que l'occiput et les parties inférieures, le vertex entre les yeux étant occupé par une bande noire plus ou moins déchiquetée. Chez les individus moins colorés les parties noires passent au châtain ou au roux, le crâne est tout entier testacé sans bande noire; la grande tache noire du pronotum offre des taches ou des dessins rouges ou jaunes souvent assez étendus pour ne laisser subsister que des lignes noires.
- Var. 2: très pâle; pronotum sans tache noire, celle-ci n'étant indiquée que par quelques lignes brunes; les genoux n'offrant plus de couleur brune.
- Obs.: d'après la méthode de Mr. Brunner cette ecpèce viendrait se placer à côté de la G. diminuta dont elle se rapproche quoique de taille plus petite; les élytres et les ailes sont de la même grandeur et de la même forme; les premiers out aussi des nervures analogues, de même que la G. lineolata, Serv.

Habite: Java.

5. Gr. vaginalis, n. (fig. 11).

Valida, omnino flavo-testacea. Capite pronoto sublatiore; fastigio verticis ad frontem quam antennarum scapus plus quam duplo latiore, tuberculo ovato obsoletissimo; sutura ad frontem obliterata; fronte macula ocelliformi nigrescente obsoletissima. Pronoti margine antico punctulato; sulcis parum profundis, praecipue in dorso; lobis lateralibus parum deflexis, angulo postico rotundato. Elytris amplis, concoloribus. Alis fuscis, in venulis transversis pallide anguste hyalino-fasciatis. Femoribus posticis subtus utrinque spinulis nonnullis armatis. Lamina supra-anali brevissima; lamina infra-genitali trigonali, rotundato-truncata. Ovipositore elongato, subrecto, tautum basi curvato; valvulis apicalibus dilatatiusculis, brevibus, ovatis, obtusis.

			Q		
Long.	du	corps	43	mill.	
"	22	pronot.	10	77	
"		fem. post.	22	"	
,,		l'ovisc.	35		×

Entièrement orangé-testacé, de grande taille. Tête grande à crâne très arrondi, offrant deux sillons longitudinaux partant des yeux; l'extrémité du vertex au moins du double plus large que le premier article des antennes, offrant une sorte de bosse ronde entourée de sillons en gouttières. L'extrémité des mandibules noire.

Pronotum ayant ses sillons profonds, surtout sur les côtés; le sillon antérieur faible; le bord antérieur arqué au milieu, non crénelé, l'espace entre ce sillon et le bord finement ponctué mais point rugueux; les bords latéraux non sinués en arrière,

formant avec le bord antérieur un angle droit-arrondi.

Elytres de la couleur du corps, amples, dépassant un peu l'abdomen; les nervures sensiblement comme chez le G. ruficeps mais avec la veine ulnaire bifurquée. Ailes presque aussi larges que longues, taillées en quart de cercle, brunes, à veinules transverses couvertes de bandes étroites hyalines avec le bord apical presque hyalin. Fémurs postérieurs armés dans la seconde moitié du bord externe de 4 à 8 épines et au bord interne de plusieurs épines plus petites; ces épines presque dentiformes. Plaque suranale tout à fait transversale, en triangle très obtus, très courte, le milieu occupé par une grande dépression, terminée en arrière par une sorte d'écusson en ovale large.

Plaque sous-génitale en triangle pentagonal tronqué ou un peu arrondi au bout; le segment ventral qui la précède plus large que long, à bord postérieur transversal un peu sinué au milieu. Oviscapte presque droit, courbé seulement à sa base, très long, égalant le fémur et la moitié du tibia postérieurs, ses valves apicales un peu élargies, ovoïdes, subsinuées à l'ex-

trémité en dessus.

Habite: Les Indes orientales.

Cette espèce viendrait sa placer à côté du G. princeps, Stal, les tibias n'offrant pas de taches noires latérales.

6. Gr. fasciculata, n. (fig. 12).

Flavo-testacea; verticis apice planato, subacuto, marginato, primo articulo antennarum sesquilatiore vel paulo latiore. Elytris ferrugineis. Alis hyalino-ferrugineis, venulis utrinque diffuse roseomarginatis. Femoribus posticis subtus utrinque multispinosis; tibiis haud compressis, latiuscule spinosis. Ovipositore femori

aequilongo, parum arcuato, apice longe attenuato; lamina infragenitali trapezina, truncata.

Long. du corps 23 mill.

" " pronot. 7 "

" " fem. post. 17 "

" de l'ovisc. 18 "

De taille moyenne, couleur jaune-testacée uniforme. L'extrémité du vertex n'ayant pas deux fois la largeur du premier article des antennes, aplati, ses bords assez vifs; la face lisse; taches ocellaire non apparentes. Pronotom subangulaire en avant, lisse, ses sillons médiocrement profonds, effacés au milieu; les angles latéraux postérieurs arrondis.

Elytres de la couleur du corps; les veinules presque perpendiculaires sauf celles du champ marginal qui sont obliques.

Ailes presque une fois et demie plus longues que larges, lavées de ferrugineux, à nervures testacées, les veinules toutes bordées assez largement de rose, ces bordures s'effaçant cependant sur le bord externe?

Fémurs postérieurs médiocres, fortement garnis d'épines en dessous, au nombre de 13:10. Les tibias non comprimés, aussi larges en dessus que sur les côtés; Epines des tibias postérieurs très fortes, au nombre de 6:6. Oviscapte faiblement arqué, assez étroit, de la longueur du fémur postérieur, son extrémité longuement atténuée, terminée en pointe arrondie. Plaque sous-génitale en trapèze, à extrémité tronquée, à angles arrondis.

Obs. Cette ecpèce est très voisine du G. junior, Br. Habite: Les iles de la Sonde.

7. Gr latipennis, n. (fig. 13).

Rufo-testacea; vertice anterius utrinque haud acuto, quam antennarum scapo plus quam dublo latiore, apice nigro, maculis 2 flavis acutis; fronte superne nigra, macula ovata flava; femoribus posticis subtus spinosis; ovipositore femori longiore, basi curvato, dehinc subrecto, apice hebetato.

Long. du corps 34 mill.

" fem. post. 17 "
" de l'ovisc. 22 "
" l'élytre 44 "
Larg. " , 17 "

Q. Assez grand, d'un roux ferrugineux. Tête grosse, aussi large que haute (sans compter les mandibules). L'extrémité

du vertex ayant ses bords arrondis, plus du double plus large que le premier article des antennes, devenant noir surtout autour des taches ocellaires; celles-ci grandes, jaunes, piriformes. La sommet du front occupé par un pentagone noir à pointe tournée en bas, renfermant une grande tache jaune ovoïde.

Elytres très grand, très amples, hyalins, avec les nervures ferrugineuses, s'élargissant jusqu'au delà des deux tiers de leur longueur, terminés en pointe arrondie, à bord apical subarqué; la veine discoidale ramifiée au bout et émettant deux longues branches; les veinules du champ anal obliques et fortes. — Ailes amples mais beaucoup plus longues que larges, à extrémité assez arrondie.

Pattes ayant les genoux un peu brunis. Tibias antérieurs armés en dessous de 4 : 4 épines, sans compter les éperons. Fémurs postérieurs armés dans leur seconde moitié sur chacun de leurs bords de 7 épines, brunes sauf à leur base. Tibias postéreurs aussi épais que larges, leurs épines brunes sauf à la base. Oviscapte bien plus long que le fémur postérieur, comprimé, fortement arqué à sa base, puis presque droit, terminé en pointe triangulaire mousse. Plaque sous-génitale transversale, arrondie.

Cette espèce rentrerait dans le groupe du Gr. straminea, Br.

Habite: Java.

attandere en acceptance de S. Gr. imbecilus, n. essegnet de estado de Aria

Minor, fulvo-testacea, subcompressa. Capite sub-elongato; fascie vitta longitudinali brunea, supra furcata; fronte inter antennas primo articulo illarum sublatiore. Pronoto antice subangulato. Elytris membranaceis, parum amplis, quadrato areolatis, venis testaceis. Alis latis, hyalinis; venis testaceis. Femoribus posticis brevibus. Abdominis apice subtumido, ultimo segmento o maximo, cucullato; lamina supra-anali rotundata; lamina infra-genitali transversa.

Long. du corps 15 mill.

" " pronot. 4 "
" " fem. post. 11 "

Assez petit, d'un fauve testacé, comprimé. Tête en devant plus longue que large; la face et le vertex pointillés; l'extrémité de celui-ci à peine plus large que le premier article des antennes, se joignant au front par un sillon transversal; le prolongement frontal qui l'atteint aussi large que long, n'offrant pas de tache ocellaire; la face marquée d'une ligne brune bifurquée en haut.

Pronotum lisse, bosselé, offrant au milieu de sa longeur un sillon et une tache jaune-pâle, irrégulière, entourée de brun. Les sillons en gouttière large, effacés au milieu; le bord antérieur quelque peu angulaire; les angles latéraux arrondis, les

angles postérieurs non sinués.

Elytres membraneux, à nervures ferrugineuses et un peu lavés de ferrugineux, assez étroits; les veinules transverses perpendiculaires; les deux dernières branches de la veine médiastine seules fortement obliques et fort espacées; les deux branches de la veine humérale assez écartées l'une de l'autre, enfermant une bande de cellules carrées; l'extrémité arrondie.

Ailes-hyalines à nervures testacées, l'angle apical formant

presque un angle droit-arrondi.

Fémurs postérieurs courts, assez renflés à la base, sans partie grèle prolongée, portant à ses deux bords 2 ou 3 petites épines et au bord interne en outre d'autres petites spinules.

L'extrémité de l'abdomen en dessus renflée, très arrondie; le dernier segment dorsal très grand, 3 à 4 fois plus long que le précédent, convexe, offrant de chaque côté une impression.

Plaque sous-génitale transversale, à bord postérieur droit, portant des styles à ses angles externes, ceux-ci cylindriques et mousses, recouvrant une lame arquée, subsinuée, brune, à bords testacés.

Plaque suranale en calotte sphérique, lisse, bombée, à bord apical rejeté en dessus et rugueux; les valvules subanales se terminant par des branches tordues à la base, devenant ensuite grêles et un peu courbées en crochet légèrement tordu, à pointe brune.

Obs.: Cette espèce semble se raprocher du G. debilis, Br.

Habite: Les Indes orientales.

9. Gr. macilentus, n. (fig. 14).

Fulvo-testaceus, gracillibus. Capite magno, supra prominulo; vertice biocellato, antice quam antennarum scapo vix duplo longiore. Pronoto compresso, margine postico fusco-vario. Elytris basi testaceis, dehinc grisescentibus, venis obscuris, campo marginali vitreo. Alis subhyalinis, venis apice fuscis. Femoribus posticis subtus in utroque margine spinis sat numerosis, apice nigris. Ovipositore subarcuato.

territor o terr	a de Servicio de Caracterio de P	Q	
Long. du	corps	20	mill.
" "	pronot.	5	"
	fem. post.	15	2)
" de	l'ovisc.	7	27
27 27	l'élytre	20	77

ngi /14 ≥11•ih De forme grèle, fauve-testacé. Tête notablement plus large que le pronotum et le dépassant en hauteur à l'occiput, offrant en dessus et en devant des plaques rousses; sa partie antérieure sans compter les mandibules un peu plus large que haute. La crâne très convexe; le vertex portant deux ocelles jaunes, son extémité n'ayant pas le double de la largeur du premier article des antennes, subcaréné sur les côtés; le front offrant deux sillons légèrement convergents partant des angles du vertex et s'arrêtant subitement. Pronotum comprimé, son sillon antérieur submarginal profond, l'ourlet brun-marron tout alentour excepté au milieu du bord antérieur; la surface offrant des lignes droites et arquées jaunâtres et quelquefois au bord postérieur quelques taches brunes.

Elytres dépassant le fémur postérieur, d'un fauve testacé à leur base, avec l'extrémité hyaline et arrondie, toutes pointillées de petites granulations grises sauf le champ marginal qui est vitreux jusqu'à la veine discoidale; les nervures longitudinales jaunes-testacées sauf celles du champ discoidal lesquelles deviennent brunâtres dès avant le milieu, mais celles du bord

postérieur de nouveau testacées.

Ailes un peu plus longues que larges, leurs nervures testacées, devenant brunes le long de la marge, les grandes nervures du champ antérieur brunes à leur tiers apical; les veinules

transverses partout brunâtres.

Pattes grèles, pubescentes, de la couleur du corps; tibias antérieurs avec 4 paires de grandes épines; fémurs postérieurs armés d'environ 8:10 épines assez fortes et à pointe noire; tibias postérieurs armés de 6:7 épines également à pointe noire. Plaque sous-génitale cordiforme, pubescente. Oviscapte court, peu arqué, très étroit et renforcé à sa base; son extrémité ne dessinant pas deux valves apicales; sa pointe arrondie.

Cette espèce, d'après ses caractères, se raprocherait du Gr. sanguinolenta, Br., mais la taille est plus grande, l'oviscapte n'est pas aussi fortement arqué, la couleur du corps et les dé-

tails des ailes sont assez différents.

Habite: Java.

10. Gr. longipennis, n. (fig. 15).

Pallide testaceus vel leviter bruneo-umbratus; vertice apice quam antennarum articulo primo vix duplo latiore. Elytris grandibus, latis, apice hebetato, acuminatis, membranaceis, basi et venis testaceis. Alis subhyalinis, amplis, apice rotundatis. Femoribus posticis subtus spinis majoribus utrinque 7:8 apice nigris. Ovipositore subrecto, femori longiore, apice hebetato, acuminato. Q

		Q
Long.	du corps	20 mill.
"	" pronot.	4 "
Larg.	7) 7)	10 "
Long.	" fem. post.	12,5 ,
"	de l'ovisc.	15 "
ak nut	" l'élytre	29 "

D'un fauve testacé pâle. Vertex un peu comprimé; sa partie antérieure à peine du double plus large que le premier article des antennes, à bords carénés; l'excavation au dessus des antennes et des yeux brunâtre.

Pronotum bosselé; ses sillons peu profonds; le milieu du dos avec un sillon et une ou deux impressions; les parties latérales brunâtres avec les bords inférieurs et le milieu du dos plus pâles.

Organes du vol grands. Elytres très larges terminés en pointe arrondie; de la couleur du corps à leur base, presque hyalins dans le reste de leur étendue, réticulés partout d'une manière lâche à mailles carrées ou à peine obliques; les nervures testacées.

Ailes presque aussi longues que les élytres, amples, à extémité arrondie, hyalines, à nervures testacées. Tibias antérieurs avec 5 paires de longues épines. Fémurs postérieurs assez faibles, linéaires dans leur dernier tiers, armés en dessous sur chaque bord de 7 à 8 épines à pointe brune; tibias armés de 6:6 épines à pointe brune.

Plaque sous-génitale en carré arrondi. Oviscapte grêle et presque droit, un peu plus long que le fémur postérieur; son extrémité simplement appointie, à pointe mousse, ne dessinant pas de valves apicales.

Cette espèce se rapproche par ses caractères du groupe de Madagascar et semble plutôt s'écarter du groupe des espèces Américaines.

Habite: l'Amérique.

11. Gr. atricula, n. (fig. 16).

Fulvo-testacea. Vertice nigro, ocellis 2 flavis; fronte nigrolineolato. Pronoto maculis incertis nigris notato, ante medium puncto impresso. Elytris fulvis; alis hyalinis pallide venosis. Femoribus posticis brevibus, subtus crasse nigro-spinosis; tibiis posticis spinis paucis nigris. Abdomine supra dimidio apicali nigro. Ovipositore arcuato, apice obtuso, compresso, femori paulo longiore.

			3	
Long.	du	corps	0 12	mill.
,,		pronot.	- 5	"
"	"	fem. post.	- 11	"
,, ·		l'ovisc.	13	"
"	"	l'élytre.	115	""

D'un fauve testacé. Le vertex du double plus large que le premier article des antennes, à bords carénés; occiput testacé; le reste du crâne occupé par un dessin brun déchiqueté, plus ou moins étendu, portant deux grandes taches occellaires jaunes et envoyant deux bandes brunes en fer à cheval sur le front, celles-ci partant de l'angle des fossettes antennaires et, en se rapprochant, laissant sur le front une tache ou forme de coupe; quelques taches brunes disséminées au bord inférieur des fossettes antennaires et une ligne brune sous chaque oeil.

Pronotum marqueté de taches brunes plus ou moins étendues, formant des dessins compliqués en avant du milieu et sur les côtés; le milieu en dessus occupé par un coin enfoncé.

Elytres assez courts, ne dépassant pas l'abdomen, assez étroits, términés en pointe arrondie, d'un fauve testacé très prononcé. Les nervures du champ discoidal toutes également rapprochées les unes des autres, séparées par des veinules, obliques au milieu de l'organe; le champ anal fortement réticulé de grosses nervures, ne laissant entre elles que de petites mailles irrégulières. Ailes subhyalines, très obtuses, en quart de cercle, leur extrémité coupée à angle droit; les nervures toutes testacées.

Tibias antérieurs armés en dessous de 4 paires d'épines. Fémurs postérieurs gros et courts, armés en dessous de 5:6 fortes épines noires et coniques, épaisses à la base; les deux dernières surtout, grandes. Tibias postérieurs armés de 3:4 épines semblables, noires.

Abdomen ayant ses segments 4 à 9 bruns en dessus, mais l'anus et les cerci testacés. Plaque sous-génitale carrée, à bord postéreur subsinué, à angles arrondis.

Oviscapte un peu plus long que le fémur postérieur, assez large, fortement arqué jusqu' après son milieu; son extrémité très obtuse et arrondie, n'offrant pas de valves apicales dessinées, c'est à dire que ses bords sont continus.

Cette espèce semble ce rapprocher du G. conspersa, Br., ou du groupe des espèces américaines.

Though $Habite\colon$ l'Amérique.

Genre Eremus.

1. E. longicanda, n. (fig. 17).

Flavo-testaceus. Capite magno, antice valde rugoso, planato, fusco-castaneo; macula post-oculari et genarum infere, castaneis, ore nigro; fronte lato. Pronoti macula disci, margine antico et postico supra maculaque laterali, fuscis. Femoribus anticis castaneis, supra et intus testaceis; posticis lineis 2 longitudinalibus nigris. Abdominis segmentis nigro-marginatis.

Abdominis apice crasse-rotundato; lamina supra-anali rotundato-cucullata; lamina infra-genitali latiore quam longiore, carina Y-formi, utrinque impressa, apice truncata; stylis majoribus instructa.

nstructa. Q. Ovipositorę vix arcuato, longissimo. ζ " de l'ovisc. 26

D'un jaune testacé. Tête forte, allongée, plus large que le pronotum, aplatie en devant. Crâne testacé, ponctué en son Vertex assez aplati, trois fois plus large que le premier article des antennes, son extrémité rugulée, noire avec des taches ocellaires testacées et de forme indécise, se joignant au front par un sillon droit, ses carènes latérales fortes et convergentes en haut. La face noire, rugueuse, irrégulièrement plissée en travers vers le bas; mandibules et labre noirs et lisses; le chaperon en partie testacé; joues testacées à l'exception des angles inférieurs qui sont noirs et fortement striés transversalement.

Pronotum voûté; son bord antérieur bordé de noir; le disque offrant une large tache noire ovalaire, partagée; les sillons forts sur les côtés, nuls en dessus; le sillon prémarginal antérieur creusé en gouttière. Lobes latéraux plus longs que larges, offrant une tache noire dans leur partie postérieure; le bord inférieur droit; les angles largement arrondis.

Pattes assez robustes; fémurs antérieurs et intermédiaires noirs, testacés en dessus et à leur face interne sauf le genou; tibias bruns, armés en dessous de deux rangées de 4 épines testacées; les intermédiaires avec une épine apicale en dessus. Fémurs postérieurs assez renflés à la base surtout chez la Q. testacés avec deux bandes noires le long des deux bords, se rejoignant au tiers apical, armés en dessous de nombreuses petites épines noires.

Tibias postérieurs peu aplatis, à peine bordés, armés en dessous de 6:6 épines; le bord supérieur externe inerme dans sa première moitié, l'interne dans son tiers basilaire.

Les sept premiers segments de l'abdomen largement bordés

de noir dans leur partie postérieure.

J. L'extrémité de l'abdomen noire, renflée, arrondie; le huitième segment presque de moitié plus long que large; le dernier arrondi en capuchon avec son extrémité subtuberculiforme, suivie d'un petit sillon dans la partie en dessous. Plaque sous-génitale en pentagone, moins longue que large; ses bords parallèles à la base, ensuite convergents et échancrés pour l'insertion des styles, le plaque ensuite tronquée.

Q Plaque sous-génitale petite et triangulaire. Oviscapte long, lisse, grèle, presque droit, à pointe mousse, s'atténuant au

bout, notablement plus long que le fémur.

Obs. Cette espèce se rapproche de l'E. geniculata et de l'E. nigrifrons, Br.; elle s'en distingue facilement par sa livrée et surtout par la longueur de l'oviscapte.

Habite: Indes Orientales; côte de Malabar.

Explication des figures.

Fig. 1. Pamphagus Foreli, n. — 1a, la tête et le pronotum vus en dessus.

" 2. Deinacrida Maori, n. — 2a, la tête vue de face; — 2b la plaque sous-génitale.

" 3. Onosandrus puncticeps, n. — 3a, la tête vue de face.

" 4. Onosandrus Maori, n.

" 5. Pharmacus montanus, n. — 5a, le fémur postérieur; — 5b, la plaque sous-génitale vue de profil; — 5c, la même vue de face.

, 6. Raphidophora picea, Br. ♀.

- ", 7. Gryllacris fumigata, de Haan; la plaque sous-génitale &; 7a, la plaque suranale vue de profil et son épine cornée.
- "8. Gryllacris atriceps, n., la tête et le pronotum en dessus; 8a, le fémur postérieur.

" 9. Gryllacris brahmina, n. — 9a, l'oviscapte.

" 10. Gryllacris mutabilis, n.

"11. Gryllacris vaginalis, n. — 11a, la tête et le pronotum en dessus; — 11b, la tête vue de face.

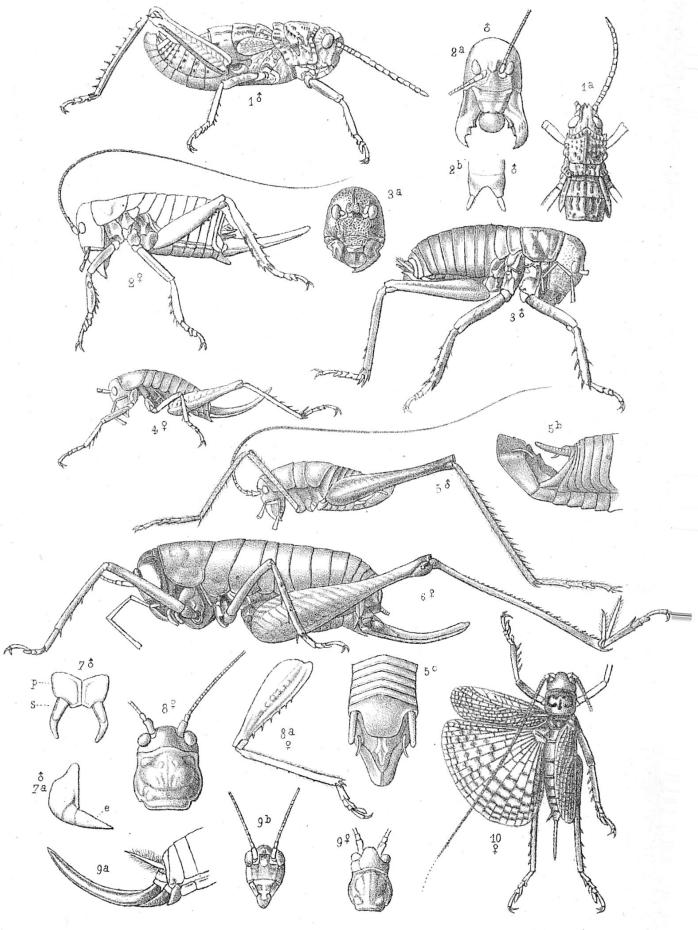
"12. Gryllacris fasciculata, n. — 12a, le fémur postérieur.

" 13. Gryllacris latipennis, n.

- " 14. Gryllicris macilentus, n. 14a, la tête vue de face: 14b, l'oviscapte.
- " 15. Gryllacris longipennis, n. 15a, le fémur postérieur et l'oviscapte.

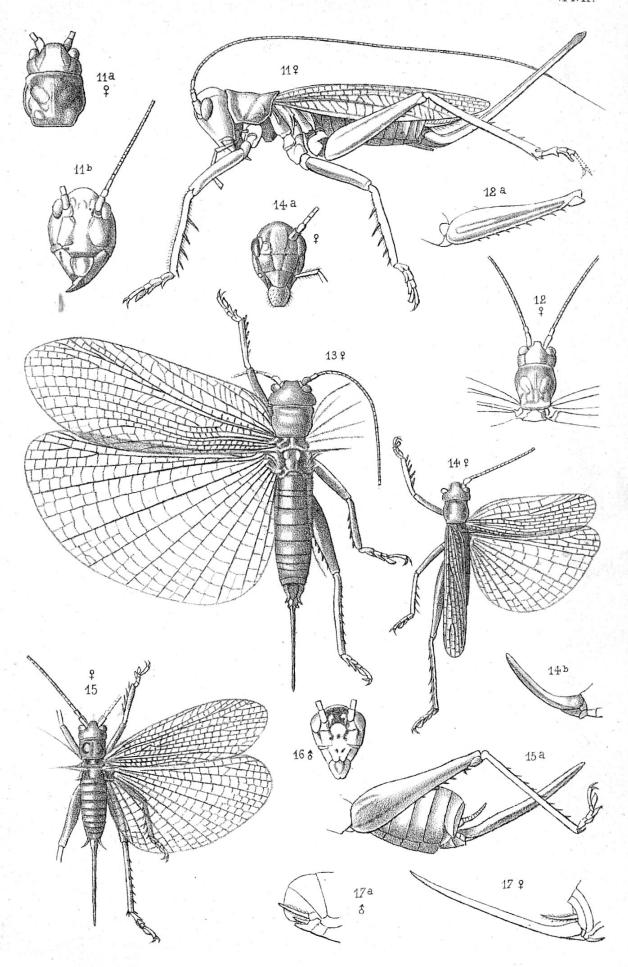
" 16. Gryllacris atricula, n.

"17. Eremus longicanda, n. — 17a, l'extrémité de l'abdomen.



A.Lunel, lith.

Imp. Jules Rey, Genève.



A. Lunel, lith.

Imp. Jules Rey. Genève.